

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_019 | Économie, libéralisme de Smith à Hayek.CollectionBoite_019-14-chem | Problème de l'Etat et de la loi. Rule of Law. Hayek.ItemFriedrich Von Hayek. The Constitution of Liberty, 1960 | Kelsen.](#)

Friedrich Von Hayek. The Constitution of Liberty, 1960 | Kelsen.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b019_f0337**

Source**Boite_019-14-chem | Problème de l'Etat et de la loi. Rule of Law. Hayek.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées

- [Hayek, Friedrich August](#)
- [Kelsen, Hans](#)

Références bibliographiques[Hayek, The Constitution of Liberty](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 26/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Hayek.
The constitution of Liberty.

Kelsen.

337

1238.

Le "positivisme légal" antérieur à Kelsen
voir K., Bergbohm (Jurisprudenz u. Rechtsg. - 1892).

Kelsen : Allgemeine Staatslehre (1925)
Die gesch. Grundlagen der Rechtsrechts-
lehre u. des Rechtspositivismus (1928)
(conclusion)

en anglais : General Theory of Law
and State

- L'Etat, fin de toute la tradition d'Etat libéral.
si Kelsen, l'Etat de la liberté individuelle réelle
~~au sein~~ de la liberté collective : il existe dimension
la dimension de la liberté.

- L'Etat libéral de l'Etat au contraire légal : de sorte
que le Rechtstaat est devenu l'Etat de l'Etat
qu'il est, un état libéral.

- le droit libéral au pouvoir du législateur
- le droit libéral au pouvoir du législateur

Le fait de voir le caractère de l'Etat libéral au
droit libéral est "il n'est pas" et se réfère à la présomption
de la neutralité.

Il y a un grand décalage entre l'Etat libéral et l'Etat
administratif. Tout cela implique une conception de
l'homme.

